



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 119-2020
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2020.RRGR.170

Déposée le : 02.06.2020

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Dunning (Biel/Bienne, PS) (porte-parole)
Kocher Hirt (Worben, PS)
Walpoth (Bern, PS)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 04.06.2020

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'instruction publique et de la culture
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

COVID-19 : Des places d'apprentissage assurées plutôt que des jeunes au chômage

Le Conseil exécutif est prié

1. de subventionner la moitié du salaire annuel des apprentis et apprenties qui débiteront leur formation en août 2020 (année 2020/2021) dans une entreprise formatrice exposée à un risque économique ;
2. de subventionner la moitié du salaire annuel des apprentis et apprenties qui débiteront leur formation en août 2021 (année 2021/2022) dans une entreprise formatrice exposée à un risque économique ;
3. de prolonger le délai de recherche d'une nouvelle place d'apprentissage pour les apprentis et apprenties de 2^e, 3^e et 4^e année ayant subi un licenciement économique ;
4. de subventionner la moitié du salaire annuel des apprentis et apprenties de 2^e, 3^e voire 4^e année ayant subi un licenciement économique, afin de leur permettre de retrouver au plus vite une nouvelle place d'apprentissage ;
5. de prolonger cette mesure sur l'année 2021/2022 si la situation économique se révèle encore mauvaise ;
6. de déposer un projet ou d'encourager les partenaires du canton à déposer un projet dans le cadre du programme de promotion « Places d'apprentissage Covid-19 » de la Confédération.

Développement :

La COVID-19 met en péril la situation économique de notre pays ainsi que celle de notre canton, et de nombreuses entreprises se voient déjà ou se verront dans l'avenir dans l'obligation de licencier du personnel. Dans ce contexte, la recherche d'une place d'apprentissage ou le maintien de sa place d'apprentissage devient compliqué. Et pourtant, il est absolument nécessaire de tout mettre en place afin de garantir des places d'apprentissage pour les jeunes plutôt que de les retrouver en situation de chômage. En effet, il est absolument primordial de maintenir la continuité entre le secondaire I et le secondaire II et d'assurer la formation des jeunes, afin que ces derniers et ces dernières ne décrochent pas et n'entrent pas dans une spirale négative. A long terme, l'absence de formation initiale a non seulement un coût économique, mais aussi un coût social : il faut l'éviter en mettant en place des mesures d'encouragement et en investissant en amont. Dans un article du *Journal du Jura* du 8 mai 2020, nous apprenions que le canton a mis en place plusieurs mesures pour favoriser la recherche de place d'apprentissage (prolongation de délai pour la conclusion des contrats d'apprentissage) et pour occuper les jeunes sans place d'apprentissage en renforçant les solutions transitoires. Cependant, nous sommes d'avis qu'il faut, avant tout, mettre en place des mesures pour assurer les places d'apprentissage au sein des entreprises. Il est ainsi nécessaire de soutenir les entreprises formatrices exposées à un risque économique en leur proposant de prendre en charge la moitié du salaire annuel de leurs nouveaux apprentis et de leurs nouvelles apprenties, comme le canton de Vaud a prévu de le faire (cf. communiqué de presse du Conseil d'Etat de l'Etat de Vaud). Comme la recherche de places d'apprentissage pour l'année 2021/2022 commence déjà ou commencera dès la rentrée scolaire en août, il est nécessaire d'également proposer ces mesures pour l'année 2021/2022. Enfin, il est important que le canton de Berne participe et propose des projets dans le cadre du programme de promotion « Places d'apprentissage Covid-19 » de la Confédération, afin de trouver un chemin commun entre la Confédération et les cantons pour soutenir adéquatement la formation des jeunes.

Motivation de de l'urgence : L'urgence est demandée car les futurs apprentis et futures apprenties sont déjà en phase de recherche de places d'apprentissage.

Destinataires

– Grand Conseil